

Image not found or type unknown



Récompense de la communauté

Par **esmeralda**, le **29/01/2015** à **14:00**

Bonjour, actuellement en conflit avec mon ex sur la liquidation de communauté je souhaite savoir si j'ai droit à une récompense car la communauté à régler a la fille majeure de mon ex mari pendant 2 ans des sommes mensuel soit 15000 euros je précise qu'il n'avait pas la garde de cet enfant, elle faisait des études supérieures et n'ayant pas obtenu son diplôme elle a tout laissé tomber. Ne sont pas compris sur ce montant l'alimentaire vêtements cadeaux etc....pouvez vous me dire si je peux réclamer récompense. Avec mes remerciements si quelqu'un peut m'éclairer d'après mon notaire oui.